ENTREPRISE	
Adresse :	
	/ Mail :
Site internet :	

#### **CETTE FICHE EST PROVISOIRE**

en attendant la publication de la nouvelle grille RGE pour identifier les non-conformités



# FICHE D'AUTOCONTRÔLE

## CHAUDIÉRE GAZ - APPAREIL C - CHAUFFAGE UNIQUEMENT

Appareil dans lequel le circuit de combustion est étanche vis-à-vis du local où il est installé

INFORMATIONS CHANTIER					
Client	Réf. devis				
Adresse					
Date début travaux	Date fin travaux				
INFORMATIONS INTERVENANTS					
Intervenant 1	Intervenant 3				
Intervenant 2	Intervenant 4				
Fait à (lieu) :					





SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques. Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une nonconformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien :

https://www.faire.gouv.fr/pro/rge





#### A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX

- L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité)?
- Les équipements sont stockés conformément aux préconisations des fabricants ?

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs.

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Légende	
✓ Conforme	
🗶 Non conforme/Non vérifiable	
💋 Sans objet	
Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE	

<b>✓ ×</b> Ø	<b>✓ ×</b> Ø
Installation de la chaudière  1. Existence d'une note de calcul des déperditions?	5. Respect des dimensions maximales et du nombre d'élements maximum indiqué sur la notice de la chaudière ou sur la notice technique de l'EVAPDC ?
2. Dimensionnement de la chaudière pour des besoins de Chauffage supposés et des conditions d'utilisations données (nombre de personnes ou taille de logement)?	<b>6.</b> Si EVAPDC existant : l'état du conduit est conforme. Dans le cas où celui-ci est réutilisable : attestation d'entretien annuel (<1 an)?
<b>3.</b> Si chaudière dans une salle de bains : respect des volumes de protection requis dans la NF C 15-100 ?,	<ul> <li>7. Si mise en oeuvre de la fumisterie : en cas de sortie en façade en copropriété, le client possède l'autorisation de la copropriété ?</li> <li>8. Mise en oeuvre du ou des réseaux de chauf-</li> </ul>
4. La désignation du système d'amenée d'air et d'évacuation des fumées (EVAPDC) est com- patible avec les fumées de l'appareil de com- bustion ?	fage : dimensionnement des réseaux, des émet- teurs et des composants du réseau hydraulique conformes ?
N° COMMENTAIRES (mentionner les points cond	cernés)

### ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

de l'installation de fumisterie existante a été ré-

alisée et la procédure a été validée ?

Installation de la chaudière	<ul><li>✓ ✗ Ø</li><li>Mise en oeuvre de la partie électrique et gaz</li></ul>
9. Si abandon d'un système de stockage (fioul):   enlèvement ou neutralisation de la cuve.	<b>13.</b> Utilisation de matériaux sur la ligne gaz en adéquation avec leur fonction et leur utilisation?
10. Chaudière installée à l'emplacement prévu	<b>14.</b> Tout organe et accessoire de tuyauterie est marqué du logo ou d'une marque de certification reconnue (NF, ATG,)?
11. Si réutilisation d'un réseau hydraulique  existant et si nécessaire : action curative et préventive (désembourge etc.) pour le traitement	<b>15.</b> Les organes (robinets,) sont adaptés à la pression de service ?
de l'eau de chauffage ?	<b>16.</b> Mise en place de protections si nécessaire  et interdiction de passage de la ligne gaz dans
<b>12.</b> Si mise en oeuvre de la fumisterie : dans le	des zones dangereuses ?
ventive (désembouage,etc.) pour le traitement de l'eau de chauffage ?  12. Si mise en oeuvre de la fumisterie : dans le	16. Mise en place de protections si nécessaire  et interdiction de passage de la ligne gaz dans



... suite page suivante

✓ Conforme	X Non conforme/ Non vérifiable	💋 Sans objet	RGE	Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non- conformité dans les grilles d'audit RGE	
N° COI	MMENTAIRES (mentio	onner les points conce	ernés)		
етаре з	TRAVAUX				
		VXØ	<b>28.</b> Pré	esence d'une liaison équipotentielle ?	✓ X Ø
	ux différents compos éconisations du const		sence (	esence d'un groupe de sécurité et ab- d'organe de coupure entre le générateur oupe de sécurité ?	
	correcte des condens écessaire sous le systèr			ccordement de la vidange du groupe de é au réseau d'évacuation d'eaux usées me?	
traverse d'autres	abitable, Si le système pièces que celle où :	se trouve	<b>31.</b> Exi	stence de la loi d'eau ?	
ment accidentels  20. Si configurat térieure du cond	cion concentrique : la duit n'est pas en con	paroi ex- 🔲 🔲 🔲	(sonde part d'	ses correctes des sondes de régulation ? extérieure, sonde de retour ou/et de dé- eau, sonde d'ambiance - La sonde exté- de préférence placée au Nord)	
des matériaux co	ombustibles ?		Mise e	n oeuvre de la fumisterie	
distance de sécu	tion séparée ou disse rrité est conforme à l'a ninimum de 2 cm)?		des fur	système d'amenée d'air et d'évacuation nées (EVAPDC) est accessible et entrete- ans déplacer l'appareil ?	
	distances minimales é de l'évacuation des			conduit 3CEP : mise en œuvre et dimen- ment conforme ?	
23. Dans le cas d'une configuration séparée (pa exemple C5) : conduit d'amenée d'air et grill non obstrués et non obturables ?		Mise e chauf	n oeuvre du  ou des réseaux de age		
			rs volume chauffé, isolant sur canalisa- compris les raccords?		
en fonctionneme	organes nécessaires (c ent, organe de coupur dapté [OCA et OCG] a e)?	e d'appa-	<b>36.</b> L'in pansio	stallation est protégée par un vase d'ex- n ?	
	un interrupteur différ uits avec la section a		contre connec lable o	les retours d'eau de type CA ou CB (discretour à zone de pression réduite contrôu non contrôlable) avec un dispositif EA	
	llimentation confo ques des appareils ?	rme aux 🔲 🔲 🔲	ment,	anti-pollution contrôlable) en complé- au niveau de l'arrivée d'eau de ville vers au de chauffage ?	
	ension inaccessible e ontacts directs bien en				

Légende

... suite page suivante



Légende				
✓ Conforme	X Non conforme/ Non vérifiable	💋 Sans objet	Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non conformité dans les grilles d'audit RGE	<u>.</u>
		V X Ø		VXØ
	équipements hydraul onctionnement ? (par e à tamis,)		<b>45.</b> Présence d'une alimentation dédiée, avec coupure d'alimentation de l'installation complète, matérialisée et identifiée ?	
<b>39.</b> Installation pmètre, vanne, pu	orotégée par un vase ' rge)	? (mano- 🔲 🔲 🔲	<b>46.</b> Présence d'une protection contre les surintensités ?	
<b>40.</b> Installation psécurité ?	orotégée par une sou	pape de 🔲 🔲 🔲	<b>47.</b> Câble d'alimentation de puissance conforme à la NF C 15-100 (ou aux spécifications du fabricant si plus contraignantes)?	
	ne vanne à 3 voies ? (s dentiques pour l'enser		<b>48.</b> Le circuit électrique est identifié ?	
	de la partie électrique	a at 807	Installation de nouveaux émetteurs	
Mise en oeuvre de la partie électrique et gaz			<b>49.</b> Présence de robinet thermostatique ?	
	ues d'assemblage (s ge,) sont adaptées vis- s ?		<b>50.</b> Présence d'un dispositif de réglage de débit (T de réglage,) ?	
tant qu'organe d	d'un robinet de comm le coupure d'un appar enté par une tuyauteri	eil [OCA]	<b>51.</b> Présence d'un dispositif de limitation de température indépendant de la régulation de la chaudière ?	
<b>44.</b> Conduite d'a métal, bon état, r	llimentation des appa non contrainte ?	ireils en : 🔲 🔲 🔲		
	MISE AU POINT			
		✓ X Ø		VXØ
Installation de 52. Mise en serv conforme ?	<b>la chaudière</b> vice de l'alimentation	n en gaz 🔲 🔲 🔲	<b>53.</b> Réalisation d'un test d'étanchéité du système d'évacuation des produits de combustion avant raccordement d'un nouveau système de combustion (sauf dans le cas des conduits concentriques individuels) ?	
			suite page suivante	

PROFEEL.

Légende				
✓ Conforme	X Non conforme/ Non vérifiable	💋 Sans objet	Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non- conformité dans les grilles d'audit RGE	
		✓ X Ø		/ <b>x</b> Ø
	de l'installation (rinçag iit,) sans fuite cara	ge, rem- 🔲 🔲 🔲	<b>60. Si plancher chauffant</b> : température de départ < 50°C et Température de surface plancher < 28°C ?	)
	conforme de la chau hydrauliques associé nes,) ?		<b>61.</b> Si mise en oeuvre de la fumisterie : présence d'une plaque signalétique de l'EVAPDC avec désignations en adéquation avec l'appareil installé ?	<b>.</b> .
<b>56.</b> Mesure du tira (température,)	age et analyse de comb	oustion? 🔲 🔲 🔲	<b>62.</b> Si mise en oeuvre de la fumisterie : si ç conduit 3CEP, mise en service conforme ?	
	n siphon en pieds de lectifétanche pression		<b>63.</b> Si mise en oeuvre du ou des réseaux de <b>chauffage</b> : purge, réglage et équilibrage du ré-	
	appareil effectués ?		seau hydraulique et fonctionnement du dispo- sitif d'expansion conforme ?	
<b>59.</b> Vérification de de retour selon én	es températures de d netteurs?	épart et 📋 📋 📋	<b>64.</b> Si mise en oeuvre du ou des réseaux de chauffage : essais d'étanchéité et de pression des réseaux de chauffage réalisés ?	<b>-</b>
ETAPE 5	RÉCEPTION			
		✓× Ø		/ × Ø
- la notice de fonc	ocuments suivants : tionnement et d'entre en langue française	etien de	<b>68.</b> Le client doit être informé des précautions (d'utilisation de la chaudière (prise en main)?	
- un certificat de c visé par un organi	onformité de l'installa	-	<b>69.</b> Le client doit être informé du fonctionne- (ment de l'installation ?	
- la facture de la c - les caractéristique produits de combu	haudière installée s du système d'évacuati stion (conduits de fumé	on des es)	<b>70.</b> Le client doit être informé de la nécessité de réaliser l'entretien et la maintenance de l'installation (explications sur la maintenance de l'appareil et la fréquence des opérations)?	
	amont des circuits d'u el 30mA pour protégel		71. Le client doit être informé des mesures [prises concernant l'environnement de l'appareil (alimentation en air de combustion)?	
<b>67.</b> Remise du rap	pport de mise en servi	ce?	(allitieritation en all de combustion):	
N° COM	IMENTAIRES (mention	nner les points con	cernés)	
	,			

